

---

## INTERNET

---

# Le collectif ADSL dénonce un nouveau label

**Le collectif ADSL Haute-Marne, constitué après l'installation de réception satellite pour Internet prend position contre le projet de labelliser un Internet haut débit universel, présenté par le gouvernement.**

«Le secrétariat d'Etat chargé du Développement de l'économie numérique envisage la création d'une marque collective, le Label "Internet haut débit universel", dont pourraient bénéficier les offres assurant un accès à Internet à haut débit à toute personne qui en fait la demande, à un tarif abordable, dans une zone géographique significative. Les conditions envisagées pour qu'une offre puisse bénéficier de la marque "Internet haut débit universel" sont (entre autres) :

- un débit descendant minimum de 512 kb/s jusqu'à un minimum de 2 Go de données par mois, le débit pouvant être bridé au-delà ;
- un débit montant minimum de 96 kb/s jusqu'à un minimum de 300 Mo de données envoyées par mois, le débit pouvant être bridé au-delà.

Ces limitations reviennent à

valider, comme définitivement acceptables, des connexions "haut-débit" de 512 kb/s et une limite de 2 Go de données téléchargées par mois, pour un prix de 35 €.

Les communes dans les zones blanches seraient condamnées à ne jamais pouvoir évoluer vers le haut débit, encore moins le très haut débit, réservé aux métropoles, préfectures et peut-être sous-préfectures.

Le Collectif ADSL Haute-Marne s'oppose à ce projet de labellisation "Internet haut débit universel". Dans de nombreux villages de Haute-Marne (90), l'accès à l'ADSL est impossible, ou il fonctionne mal. Le satellite a montré ses limites : les débits chutent aux heures de pointe (100 à 150 Kb/s en début de soirée) et des "quotas" pénalisent les utilisateurs. Pas question non plus de télévision ou de téléphone par ce système.»

---